

Le 10 août 2026

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 10 août 2026 à 20h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Gérard Martin, conseiller, siège no.1
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5
M. Francis Valois, conseiller, siège no.6

Est absent : M. Stéphan Chapdelaine, conseiller, siège no.3

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M^{me} Isabelle Dumont, est également présente.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition

Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivi de la séance
4. Rapport des comités
5. Administration
 - a) Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
 - b) Demande d'autorisation de passage - Roulons avec nos Champions!
6. Transport
7. Sécurité publique
 - a) Dépôt du procès-verbal
 - b) Dos d'âne rue St-Bruno
 - c) Demande de l'École, Chemin Elphège-Bourgeois
 - d) Dos d'âne dans le village
 - e) Demande d'un nouveau dos d'âne rue Blake
 - f) Demande d'ajout dos d'âne rue St-Lambert
8. Hygiène du milieu
 - a) Appel d'offres Auberge Bon-Conseil réhabilitation (programme ClimatSol-Plus)
9. Santé et Bien-être
10. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Avis de motion règlement amendant le règlement 2021-427 afin de retirer l'article 6 sur les conteneurs, espaces de stationnement mitoyen et définition des cours pour un lot d'angle transversal
 - b) Adoption premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier les dispositions reliées aux conteneurs, clarifier les cours dans un lot d'angle (transversal) et les aires de stationnement
 - c) Dépôt procès-verbal CCU
 - d) Premier projet de résolution PPCMOI lot 4 647 451 (entre le 773 et 783 rue Rolland) afin d'autoriser une habitation bifamiliale
 - e) Demande de changement de zonage 303 rue Lampron (entretien et réparation de véhicules)

- 11. Loisirs et culture
- 12. Divers
- 13. Correspondance
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-162 Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-163 Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 juillet 2026.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

3. SUIVI DE LA SÉANCE

4. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs s'il y a lieu.

5. ADMINISTRATION

A) ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS

2026-164 Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'adopter les déboursés et comptes à payer ci-dessous:

DÉBOURSÉS	
masse salariale	54 009.09
Groupe Fieldturf Tarkett Qc (balai tapis balle)	6 640.80
Groupe Fieldturf Tarkett qc (installation tapis synthétique)	69 789.83
LML Paysagiste et Frères (tapis synthétique)	111 663.72
CDSE (paie du 26 juin au 11juillet)	27 061.61
CNESST (14ers jours employé no.	1 455.69
ADMQ (inscription colloque zone)	143.72
CDSE (paie du 12 au 25 juillet)	38 405.07
Harnois (essence camions incendie)	825.85
Cogeco câble (internet caserne	103.42
Cogéco câble (internet biblio)	50.54
Cogéco câble (internet centre)	186.13
Hydro-Qc (élect. centre)	2 610.90
Revenu Qc (Das juillet)	14 615.82
Receveur Canada (Das Juillet)	5 322.27
Cogéco câble (internet station pompage)	120.67
Rogers (cellulaire Y.Bussières juin)	50.00
Hydro-Qc (électricité station pompage)	4 253.05
Hydro-Qc (élect. ass.eaux)	3 425.53
Hydro-Qc (élect. hôtel ville)	393.75

Hydro-Qc (élect lumières rues)	16.74
Harnois (essence voirie)	912.89
Bell Mobilité (cellulaire voirie et cartes IP)	155.51
Rogers (cellulaire B.Camirand juin, mai, avril)	150.00
Cogéco câble (internet hôtel ville)	50.55
Hydro-Qc (élect. lumières rues)	1 277.64
Energir (gaz naturel hôtel ville)	26.81
Beneva (ass.coll. juillet)	1 894.13
Visa (Centre: Amazon achats camp jour 1 063.00, Dollorama camp jour 340.94\$, 12.93\$, Buropro papeterie 550.31\$, 68.97, Slush Puppie 1 096.85\$, RACJ (demande de permis boisson chalet balle) 307.50\$, Alexandre Gaudet fourn.bar 1 247.04\$, Familiprix matériel entretien 40.23\$, Thomas Caya gomme coller, ficelle, peinture 33.54\$, SC Crèmerie Lexy eau10.25\$)	4 771.56
Visa(MUN:zoom 26.43\$, 26.43\$, Soquij plunitif 60.19\$, Postes Canada 206.51\$ 239.63\$, Sanifontaine 3 filtres machine eau centre 793.37\$, Adobe 105.77\$, IT Cloud 140.09>\$, Lumières dans la nuit (lumières fluos fête nationale) 68.40\$, RACJ permis bar fête nationale 61.50\$, FQM 5 inscriptions congrès5 863.70\$), Amazon fête nationale et inauguration balle 428.87\$)	6 746.96
total	357 130.25

COMPTES À PAYER

1001 Fêtes (acompte location vaisselle party Noel)	325.75
ADN communication (site internet et urgence)	110.62
Air Liquide Canada (acétylène)	19.25
Autobus Berval (4 sorties camp jour)	7 329.66
Avizo Experts-Conseils (assistance, gestion dossier et appel d'offre ponceau St-Lambert)	18 244.23
Marc André Beaudoin (2 soirées danse country centre)	1 966.08
Buropro (papeterie)	19.63
Carrières PCM (pierre)	1 105.42
CDSE (frais caisse)	656.00
Centre Bureautique Mauricie (copies)	580.28
Centre Desjardins St-Léonard (reer employé)	407.10
Centre O-Volt (sortie camp jour)	3 736.69
Chambre commerce Drummond (adhésion 2026)	333.43
Tommy Collins-Bellerose (remb. achat piquets acier pour voirie)	258.46
Communications RCL (centrale IP incendie du 6 août 26-27)	206.96
Déchitech mobile (déchiquetage)	189.71
Frédérique Desrochers (kms auto sortie camp jour)	159.50
DHC Avocats (avis juridique dossier CCU Agropur)	5 458.44
Isabelle Dumont (cadeau M. Smith)	138.00
Energir (gaz naturel hôtel ville)	26.81
Entreprise E.Bélanger (tonte fossés)	2 483.46
Environnex (analyses eaux)	1 229.10
Fonds Primerica (reer employé)	744.20
Gaudreau Environnement (matières organiques)	3 941.63
Gestim (inspection en bâtiments)	3 936.81
GGL (location truelle à béton, kit de déchiquetage)	538.52
GLS Canada (envoi dicom)	17.91
Industrielle Alliance (reer employé)	1 459.46
JN Francoeur (travaux bas fonds rue Notre-Dame)	55 762.88
Javel Bois-Francis (chlore)	2 020.70

Ariane Lefebvre (kms auto 2 sorties camp jour)	277.50
Gabrielle Lefebvre (kms auto 3 sorties camp jour)	436.70
Pompes R. Fontaine(réparation poste St-Lambert et Notre-Dame ass.eaux, service préventif poste St-Lambert et vanne murale)	7 758.63
Librairie Renaud Bray (livres biblio)	424.39
Location jeux Gonflables Fantaisies(location jeux fête nationale et camp jour)	661.11
Logesco Informatique (trouble ordinateur)	287.32
Marché Bon-Conseil (fourniture bar)	998.80
Mini béton 139 (béton génératrice poste Oscar-Lambert)	580.62
MRC Drummond (quote part)	19 206.10
Mun NDBC fonds roulement (remboursement fonds roulement 2026)	17 500.00
Mun. St-Cyrille (disposition boues)	91.30
Caroline Nantel (coffee mate hôtel ville remb.)	5.99
Oxy Centre (acétylène)	10.68
Oxygène Bois-Francis (propane, no mix, oxygène, bec conique proflush contract et tip)	382.54
PCI Pro-Com inox (fer angle aluminium)	238.69
Mélissa Pineault (repas et kms formation cours secourisme)	95.32
Plomberie JM L'eau (réparer bris jeux d'eau DAR fendu)	1 308.54
Profun Modules Jeux (vitres modules jeux parc Napoléon-Ménard vandalisées)	471.40
Protection Incendie CFS (recharge cylindres et inspection annuelles appareils respiratoires incendie)	1 673.11
RGMR Bas St-Francois (collecte matières résiduelles)	9 007.16
Raymond Chabot Grant Thornton (audit états financiers mun. CDSE et incendie)	13 624.55
RCA Ste-Perpétue (lumière brûlées et remplacement 10 lumières LED)	10 942.78
Reer Caisse Godefroy (reer employé)	19.12
Reer Desjardins Sécurité (reer employé)	334.54
Regie Alcools courses et jeux (permis alcool salle Fadoq)	582.25
Sanidépôt (fourn.produits entretien centre)	971.89
Syndicat employés (remise juillet)	528.22
Thomas Caya (piles, escabeaux, paillis centre, quinc. pour vidange roulottes, treillis et bois pour dalle béton génératrice et terrain balle)	3 271.87
Erika Turgeon (tableau, jeux, livres camp jour)	216.30
Uline Canada (canettes peinture blanches centre))	1 884.33
USD Global (bacs bruns, noirs, essieux et roues)	6 313.09
Erika Veilleux (kms achat Dr'ville camp jour)	24.75
Mégan Veilleux (kms Dr'ville achat bar)	27.50
Wajax (entretien génératrice centre)	505.89
Woodooliparc (sortie camp jour)	2 028.16
total	216 097.83

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE - ROULONS AVEC NOS CHAMPIONS!

Étant donné la demande de passage par la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) en collaboration avec le club cycliste de Drummondville pour une sortie à vélo le 28 septembre 2026 Roulons avec nos Champions;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'autoriser ledit passage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

6. TRANSPORT

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026.

B) DOS D'ÂNE RUE ST-BRUNO

2026-166

Étant donné la demande de M. Thommy Vallée afin d'espacer les dos d'âne sur la rue St-Bruno;

Étant donné la recommandation du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'autoriser l'espacement des dos d'ânes comme dans les autres rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) DEMANDE DE L'ÉCOLE, CHEMIN ELPHÈGE-BOURGEOIS

2026-167

Étant donnée la demande de l'École Bon-Conseil afin d'installer quelque chose sur le chemin Elphège-Bourgeois pour diminuer la vitesse;

Étant donné la recommandation du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'installer une affiche centrale Attention à nos Enfants. De plus, afin de sécuriser le trajet entre la rue Notre-Dame et St-Bruno, ajout de lignes vertes au sol et bollards pour créer un corridor scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

D) DOS D'ÂNE DANS LE VILLAGE

2026-168

Étant donné la demande de M. Alain Fleurant afin que les dos d'âne soient installés au centre des rues et non aux arrêts;

Étant donné la recommandation du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Francis Valois et résolu de déplacer les dos d'ânes au centre des rues à compter de l'été 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

E) DEMANDE D'UN NOUVEAU DOS D'ÂNE RUE BLAKE

2026-169 Étant donné la demande de M. Cholette afin d'ajouter un dos d'âne près du 345 rue Blake;

Étant donné la recommandation du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de déplacer le dos d'âne avant le 345 rue Blake et un mettre un juste avant l'allée piétonnière et faire de même sur la rue Mitchell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

F) DEMANDE D'AJOUT DOS D'ÂNE RUE ST-LAMBERT

2026-170 Étant donné la demande de M. Vincent Grandmont afin d'ajouter un dos d'âne sur la rue St-Lambert pour atténuer la vitesse;

Étant donné la recommandation du comité de sécurité publique en date du 13 juillet 2026;

Il est proposé par M. Francis Valois, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'ajouter un dos d'âne sur la rue St-Lambert juste avant la rue St-Antoine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

8. HYGIÈNE DU MILIEU

**A) APPEL D'OFFRES AUBERGE BON-CONSEIL
 RÉHABILITATION (PROGRAMME CLIMATSOL-PLUS)**

2026-171 Étant donné que l'aide financière pour le projet de décontamination du site de l'Auberge Bon-Conseil a été bonifié passant de 370 807\$ à 607 148\$;

Étant donné que cette aide correspond à 71% des coûts admissibles des travaux de réhabilitation du terrain évalués à 854 007\$;

Étant donné que le montant alloué à la municipalité passe de 29 664.56\$ à 48 571.84\$ à titre de frais administratifs;

Étant donné les plans et devis préparés par Nvira chargé de projet en environnement pour le présent dossier;

Étant donné que le propriétaire accepte le nouveau montant;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'aller en appel d'offres sur SEAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

**A) AVIS DE MOTION RÈGLEMENT AMANDANT LE RÈGLEMENT
 2021-427 AFIN DE RETIRER L'ARTICLE 6 SUR LES
 CONTENEURS, ESPACES DE STATIONNEMENT MITOYEN**

ET DÉFINITION DES COURS POUR UN LOT D'ANGLE TRANSVERSAL

Avis de motion est donné par M. Gérard Martin qu'il sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage 2021-427 afin de modifier les dispositions reliées aux conteneurs, clarifier les cours dans un lot d'angle (transversal) et les aires de stationnement.

B) ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELIÉES AU CONTENEURS, CLARIFIER LES COURS DANS UN LOT D'ANGLE (TRANSVERSAL) ET LES AIRES DE STATIONNEMENT

2026-172

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-427-11 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2021-427 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELIÉES AUX CONTENEURS ET DE CLARIFIER LES COURS DANS UN LOT D'ANGLE (TRANSVERSAL) AINSI QUE LES AIRES DE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil village a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal trouve pertinent de procéder à la modification de son règlement de zonage no. 2021-427 afin de modifier les dispositions reliées aux conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée est conforme au plan d'urbanisme et à tout autre outil législatif de planification en matière d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par M. Gérard Martin le 10 août 2026;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu :

EN CONSÉQUENCE, Le Conseil municipal décrète ce qui suit :

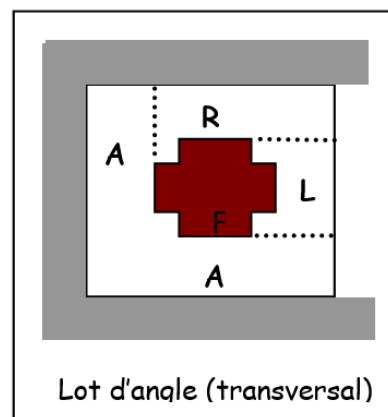
PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

1. Le présent règlement s'intitule premier projet de règlement numéro 2026-427-11, amendant le règlement no. 2021-427 intitulé règlement de zonage, afin de modifier les dispositions reliées aux conteneurs et de clarifier les cours dans un lot d'angle (transversal) ainsi que les aires de stationnement.

2. Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

3. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
4. L'article 7.1.1 est modifié afin d'abroger le paragraphe 6).
5. L'annexe A est modifiée afin de remplacer le croquis du lot d'angle (transversal) par ce qui suit :



6. Le paragraphe 1 de l'article 10.1 est modifié et se lit désormais comme suit :

1. *Sauf dans le cas d'un stationnement mitoyen pour lequel une servitude notariée est prévue, aucun stationnement ou allée de circulation ne peut être aménagé à moins de soixante (60) centimètres d'une limite de terrain et de 1,5 mètre d'une emprise de rue ;*

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

7. Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage no. 2021-427.
8. Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Sylvain Jutras
Maire

Isabelle Dumont
Directrice générale et greffière
trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL CCU

Dépôt procès-verbal du CCU en date du 3 août 2026.

**D) PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI LOT 4 647 451
(ENTRE LE 773 ET 783 RUE ROLLAND) AFIN D'AUTORISER
UNE HABITATION BIFAMILIALE**

2026-173

Étant donné que le projet soumis est assujéti au règlement concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

Étant donné que le projet déroge aux dispositions suivantes du règlement de zonage à savoir que le règlement ne permet pas les habitations bifamiliales;

Étant donné que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et les critères d'évaluation prévus au règlement ;

Étant donné la recommandation favorable du CCU en date du 3 août 2026;

Étant donné que le conseil municipal juge opportun d'autoriser le projet;

Étant donné que le projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter le premier projet de résolution conformément au règlement numéro 2025-451 (PPCMOI), pour la construction d'une habitation bifamiliale sur le lot 4 647 451 entre le 773 et 783 rue Rolland dans la zone H-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

**E) DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE 303 RUE
LAMPRON (ENTRETIEN ET RÉPARATION DE VÉHICULES)**

2026-174

M. Francis Valois déclare son intérêt, ne prend pas part aux délibérations et à la votation. (lors du caucus, il s'est retiré à l'extérieur de la salle des comités lorsque ce point a été discuté)

Étant donné la demande de M. Laurent Proulx afin de modifier le règlement de zonage no.2021-427 pour le 303 rue Lampron afin d'autoriser les usages C2-3 (entretien et réparation de véhicules légers) et C2-4 (commerces reliés aux véhicules automobiles) afin de pouvoir utiliser le bâtiment existant à titre de concessionnaire de vente de véhicules;

Étant donné qu'il y aurait réparation et entretien de véhicules avant la vente ainsi que service à la clientèle après-vente;

Étant donné que M. Proulx est également ouvert à ce que le zonage industriel de la propriété soit retiré en échange du nouvel usage demandé;

Étant donné que la propriété du 303 rue Lampron est contigüe à la zone M-5 qui autorise ces usages C2-3 et C2-4 et que cette propriété pourrait être annexée à la zone M-5;

Étant donné la recommandation du CCU en date du 3 août 2026;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'autoriser la modification du changement de zonage en annexant la propriété du 303 Lampron à la zone M-5 et en retirant le zonage industriel;

que l'entreposage soit interdit en cours avant;

que s'il y a stationnement de véhicules ou autres en cours latéral ou arrière, le terrain doit être clôturé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

11. LOISIRS ET CULTURE

12. DIVERS

13. CORRESPONDANCE

Dépôt est fait de la correspondance.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à la salle.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-175

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 20h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

Sylvain Jutras
maire

Isabelle Dumont
directrice générale et greffière-
trésorière